

FORMATION : PEMP (R.486)

Le contexte :

La formation est une référence incontournable pour les professionnels de la manutention et de la sécurité. Son objectif principal est de permettre aux participants de maîtriser les compétences essentielles pour utiliser de manière sécurisée et efficace des Plateformes Élévatrices Mobiles de Personnels. Les participants apprendront à évaluer les risques associés à la manipulation de ces engins, à mettre en place des mesures de prévention appropriées et à effectuer les opérations d'élévation en toute sécurité.

Nous vous présentons en détail cette formation, ses objectifs, le public visé, les pré-requis ainsi que le programme théorique et pratique.



Secteur d'activité : Tout secteur d'activité industriel

Prérequis :

Futurs conducteurs présentant les aptitudes médicales requises savoir lire, écrire et comprendre la langue française

Chaque stagiaire doit être pourvu des équipements de protection individuelle ; faute de quoi, il ne pourra réaliser les exercices pratiques ni être évalué

Nombre de stagiaires :

un maximum de 6 Personnes

Important

Cette action comporte un enseignement théorique de 7 heures au minimum. Chaque stagiaire effectuera ensuite des exercices pratiques sur PEMP.

Durée :

Groupe B 21 heure Renouvellement 14 heures

Groupe A 21 heure Renouvellement 14 heures

Objectifs pédagogiques : A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :







- Connaître les règles de conduite et de sécurité relatives aux PEMP.
- Acquérir le savoir faire nécessaire pour l'utilisation d'une PEMP dans les meilleures conditions de sécurité pour les personnes et le matériel.

Méthodes mobilisées :

Prévoir une zone spécifique avec les engins concernés pour la mise en situation pratique & mise à disposition d'une salle avec vidéoprojecteur ou écran

Programme :

Introduction

-  Le conducteur
Age, formation, autorisation de conduite et responsabilités
-  Equipements de protection individuelle
-  Les accidents du travail
Définition réglementaire, statistiques, les causes fréquentes d'accidents
-  Risques et causes d'accidents liés à l'utilisation des P.E.M.P.
Renversement, chute, heurt, électrocution ou électrisation
-  Les acteurs de la prévention
CRAM, inspection du travail, médecine du travail, CHSCT, organismes de contrôle technique et rôle du personnel
-  Prescription du code de la route





Faire connaissance avec les P.E.M.P.

-  Définition et classement des P.E.M.P.
-  Avantages, inconvénients de chaque type
-  Espace d'évolution
-  Eléments de technologie
Types de bras et de paniers, équipement hydraulique, les postes de commandes, les dispositifs de sécurité, lire l'abaque de capacité et la plaque de charge






Règles de mise en oeuvre

-  Vérifications et entretien d'usage
Les vérifications de prise et fin de poste, périodiques, semestrielles (VGP), l'entretien de premier niveau, utilité du carnet de bord
-  Analyser l'opération à réaliser (adéquation)
-  Nombre et rôles des intervenants
-  Le balisage et la signalisation
-  Chronologie des mouvements d'élévation
-  Autres règles d'utilisation
-  Les gestes de commandement

Prise en main

-  Fonctionnement des dispositifs de sécurité
-  Signalisation sur la machine (symboles et synoptiques)
-  Quand et comment utiliser les postes de commandes
-  Exercices pratiques
Translation en position basse, marche avant et arrière sur différents types de sols, exercices de positionnements simples différent types de machines

Applications pratiques (suivant le type)

-  Analyse des risques et les règles d'utilisation appropriées
-  Manœuvres
Translation, positionnement, élévation
-  Utilisation à poste fixe et/ou en continu
-  Procédures de sauvegarde
-  Fin de poste et mise en position transport

Recyclage :

Renouvellement 14 heures à prévoir tous les 5 ans

Modalités d'évaluation :

En fin de stage, une session d'évaluations est réalisée.

Au vu des résultats, l'organisme Formateur délivre une Attestation d'Aptitude à la Conduite En Sécurité au candidat obtenant les résultats minimums.

Chaque stagiaire doit être pourvu des équipements de protection individuelle ; faute de quoi, il ne pourra réaliser les exercices pratiques ni être évalué

Accessibilité aux personnes handicapées :

Pour tout renseignement, nous consulter

Contact :

par mail à contact@dina-conseils.fr ou par téléphone au 06 08 11 34 03

Tarif :

Nous consulter

